

AGY-08

Bilan de compétences

« J'ai besoin de confirmer et d'affiner mon projet avec un consultant »

CONTENU

OBJECTIFS

Démarche personnelle permettant de faire l'analyse et la synthèse des expériences professionnelles, des aptitudes, motivations et ressources mobilisables dans le cadre d'un projet professionnel.

PUBLIC CONCERNÉS ET PRÉREQUIS

Tous publics. (Actifs du secteur privé ou public, chercheur d'emploi, indépendant)

Aucun prérequis

Dispositif accessible aux personnes en situation de handicap via entretien préalable

MODALITÉS PRATIQUES

10 heures de formation par entretiens individualisés en présentiel avec le consultant et 4 heures en distanciel.

MÉTHODOLOGIE

Utilisation d'outils de tests, permettant de ressortir certains indicateurs de personnalité/ou sources de motivations et intérêts professionnels. Analyse de l'expérience professionnelle et extra-professionnelle du bénéficiaire.

Apports de connaissance sur le marché de l'emploi, les métiers, les formations et les dispositifs de financement.

Des rendez-vous téléphoniques ou des rencontres avec des personnes compétentes dans la profession ou activité visée.

DUREE

14 heures réparties sur une période de 1 à 2 mois.

PHASE PRÉLIMINAIRE : Analyse de la demande

- Analyse détaillée de la demande
- Formalisation des attentes et des objectifs
- Elaboration du programme adapté à la situation

PHASE D'INVESTIGATION : Construction du projet professionnel

- Analyse du parcours personnel et professionnel
- Identification des compétences et aptitudes pro et perso
- Repérage des éléments transférables
- Repérage des ressources et potentiels inexploités
- Réflexion sur le projet professionnel
- Construction du projet professionnel et vérification de la cohérence
- Confrontation du projet au marché
- Identification du besoin en formation

PHASE DE CONCLUSION : Présentation des résultats détaillés et synthèse

- Finalisation du plan d'action
- Co construction d'une synthèse reprenant le ou les projets et le plan d'action retenus.

ENTRETIEN DE SUIVI

- Point d'étape post-bilan, 6 mois après le terme de l'accompagnement à la demande du bénéficiaire